



Melun, le 10 juin 2011

Mademoiselle, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous confirmer votre admission en première année de CPGE

**Filière ECS1**

Je vous invite à vous présenter le **Mardi 28 juin 2011 à 9h00** au :

Lycée Jacques Amyot,  
6 bis, rue Edmond Michelet  
77000 MELUN

pour la réunion d'information et pour l'inscription (obligatoires).

**Votre admission sera définitive après vérification des pièces du dossier et après inscription.**

Vous rapporterez les documents que vous aurez téléchargés sur le site du lycée, <http://www.lyceejamyot-melun.fr>, dûment remplis :

- Fiche d'inscription au lycée
- Fiche d'inscription à la demi-pension ou à l'internat + note d'information
- Fiche médicale
- Règlement et acceptation du règlement intérieur de l'internat (pour les étudiants admis à l'internat)
- Règlement et acceptation de la charte informatique
- Autorisation d'être photographié
- Information sur la sécurité sociale étudiante
- Présentation du foyer socio-éducatif
- Régime des étudiants et adresses utiles (pour information)

et les pièces complémentaires suivantes :

- 5 photos (à coller ou àagrafer sur les documents)
- photocopie du bulletin scolaire du 3<sup>ème</sup> trimestre
- photocopie du livret de famille
- justificatif de domicile de la famille ou du correspondant en France
- justificatif d'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce des parents
- RIB (relevé d'identité bancaire) pour les internes et les demi-pensionnaires
- chèque pour l'inscription à la demi-pension ou à l'internat, ou à l'internat-externé

**Tout dossier incomplet sera rejeté.**

**Vous validerez votre inscription** en nous faisant parvenir **avant le 12 juillet 2011**, la copie du relevé des notes au baccalauréat.

Veuillez agréer, Mademoiselle, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Proviseur  
Michel METRO